



Réunion extraordinaire du CSE du mardi 10 novembre

4 jours après la dernière réunion extraordinaire du CSE DGE, la Direction fait un nouveau point.

La situation Covid19 s'améliore au niveau de la filiale, 6 cas positifs « seulement » ont été recensés sur la semaine en cours.

Eu égard aux dernières annonces, et en attendant l'annonce présidentielle du 12, la Direction ne donne aucun indice sur sa politique future.

L'activité se maintient sur les mêmes tendances que la semaine dernière, le CA magasins/*Click&Collect* est à -20 en moyenne (avec des écarts selon les sites), la possibilité est offerte (Accord de reprise) à certains vendeurs de magasins en souffrance de travailler temporairement dans d'autres magasins proches et moins impactés.

Le secteur de la *Cuisine* est le plus impacté sur l'activité réelle, c'est le secteur sur lequel plane le plus le *spectre* de l'activité partielle.

Poursuite de la démodulation dans les ateliers pour éviter le recours au chômage partiel.

L'activité est toujours soutenue sur les Centres d'appels.

La rémunération des Encadrants est de nouveau évoquée, la Direction confirme qu'elle travaille sur le sujet afin de sécuriser au mieux leurs salaires par une bonne répartition des *items* de variable.

LA **CAT DGE** interpelle la Direction sur la pose « légale » (Accord de reprise) des JRTT vendeurs : *Vous l'avez dit vous-même, les salariés de l'entreprise ont encore une fois joué le jeu en acceptant d'être mis en CP / RTT rapidement et c'est tant mieux.*

Néanmoins il existe un fait que nous avons déjà soulevé mais qui, parfois, provoque un réel problème : la pose de RTT à la suite les uns des autres. En effet, si la pose d'un ou deux RTT peut passer inaperçu, pécuniairement parlant, il n'en est pas de même lorsque 5 RTT sont posés sur un seul mois eu égard à la rémunération de ces dits RTT pour les vendeurs (à la grande différence des CP).

Comment, dans ces cas précis de pose des 5 RTT sur 2 semaines, l'Entreprise pourrait-elle minimiser l'impact financier et éviter de donner le sentiment légitime que "le mois est déjà foutu" ?

La Direction répond qu'en observant la rémunération des équipes la masse salariale ne baisse pas grâce à la rétribution **TRV+ primes** appliquée du 4 au 12 novembre (pour le moment).

Pour rappel le TRV est calculé sur les 12 derniers mois glissants.

La **CAT DGE** propose à la Direction de donner la possibilité (au même titre que le volontariat lancé pour le centre d'appels de Limonest) aux salariés de l'Exploitation de travailler *en vie ma vie* en Livraison, ce qui permettrait justement d'éviter de poser trop de RTT (comme évoqué au-dessus) et permettrait la découverte des métiers livraisons/IAD en mono-équipage.

La Direction répond qu'elle retient l'idée seulement dans le cas où cela permettrait d'éviter du chômage partiel car elle préfère avoir recours à l'Accord de reprise dans un premier temps.

La **CAT DGE** demande également à la Direction si elle a des informations sur l'éventuelle report d'utilisation des Tickets Restaurant (les restaurants étant fermés) : la direction rappelle qu'il est possible de faire changer ses TR 2020 pour des millésimes 2021 auprès des services concernés.

La **CAT DGE** demande à la direction si elle est au courant de problèmes liés au doublement des primes 10cts en cas de **DMAX** souscrite ? Nous demandons une **règle écrite**. Elle répond que non, mais que le sujet est suffisamment important pour qu'elle s'empare du sujet immédiatement et revienne vers nous avec la réponse.

Une nouvelle réunion extraordinaire est prévue le 13 novembre en après-midi.